



ZI Broteau Nord  
Impasse Louis Verd  
69540 IRIGNY

Téléphone 04 78 51 47 50

Télécopie 04 78 51 59 96

SAS au capital de 571 216 €

N°Siret : 33850496200030

A.P.E. : 4669B

N° intracommunautaire :FR 73338504962

RCS 338 504 962

#### REDUCIO

POUR CPTE LILLY FRANCE

5 RUE DU TALUS

COMPTABILITE FOURNISSEURS

67400 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN

## Facture

N° intracommunautaire : FR90750635690

NUMERO	DATE	V/COMMANDE	N° CLIENT	B.L. N°	LIVRAISON
FA133511	26/03/24	ZB-701928	05550	BL125972	FEGERSHEIM

Référence	Désignation	N° Serie	Qté	P.U.	R%	Montant HT
60190301	Contact simple ILS pour jauge 810 type S1 Pour 378469-1 et 378469-2		8	540,00 €		4 320,00€

PORT	FRAIS	BASE	TAUX	TAXE	MONTANT H.T.	NET A PAYER
90,00€		4 410,00€	20%	882,00€	4 410,00€	5 292,00€

#### Clause de réserve de propriété/litiges :

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Aucune réclamation ne sera admise 48 heures après la livraison. Le transfert de propriété est subordonné au paiement intégral des marchandises, en principal et accessoires, la remise de traite ou tout autre titre créant une obligation de payer ne constituant pas un paiement. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. En cas de mise en jeu de la présente clause, les sommes payées par l'acheteur seront purement et simplement acquises au vendeur. Le tribunal de commerce de Lyon dans le ressort duquel se trouve le domicile du vendeur est le seul compétent pour tout litige concernant l'interprétation du présent contrat.

Toutes nos livraisons sont conformes à nos conditions générales de vente 2004.

DATE DE REGLEMENT	MONTANT	CONDITIONS DE REGLEMENT
25/05/24	5 292,00€	Règlement par : VIREMENT Echéance : 60 Jour(s) net(s) SLB - IBAN : FR76 1009 6185 0500 0247 5510 137 BIC : CMCIFRPP

"Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, des pénalités de retard, au taux de 1% par mois majorée d'une indemnité de 40 € sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture"